

x

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°14

Le 19/6/2025

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2025, article 12.10.

La voiture N°44 participera à l'épreuve de Spa dans la catégorie Am.

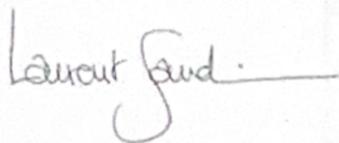
Le pilote unique Philippe Thalamy devra s'arrêter dans la fenêtre prévue pour cette épreuve.

le pilote devra alors sortir de la voiture et y entrer de nouveau

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

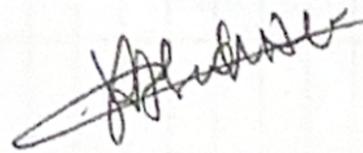
Laurent Gaudin
Manager Général



Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA



René Pascouau
Président du Collège



L.CHAMARD
Lic : 124825

Guy Clairay
Responsable Sportif

